



UNION EUROPEENNE

Forum de l'OSCE pour la Coopération en matière de Sécurité

Vienne, 25 janvier 2023

Déclaration de l'Union européenne sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles

« SALW/SCA in South-East Europe: Achieving Security through cooperation »

Monsieur le Président, l'Union européenne et ses États-membres remercient les intervenants pour leurs présentations très intéressantes sur le sujet important de la coopération en matière d'armes légères et de petit calibre (ALPC) et des stocks de munitions conventionnelles dans le sud-est de l'Europe et au-delà.

L'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté l'agression illégale, non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine, avec la complicité du régime biélorusse. Les actions menées par la Russie en Ukraine continuent de menacer la paix et la sécurité en Europe et dans le monde et ont un lien direct avec le sujet traité aujourd'hui. L'Union européenne se tient résolument aux côtés de l'Ukraine.

Dans ce contexte, il nous faut continuer à lutter contre la dissémination incontrôlée d'ALPC et de leurs munitions, qui alimente d'autres conflits, favorise le crime organisé et encourage le terrorisme. Elle constitue un facteur majeur de déstabilisation pour de nombreux pays. La sécurité et la sûreté des stocks de munitions conventionnelles sont également un enjeu important pour prévenir les explosions accidentelles et leur détournement aux fins de fabriquer des engins explosifs improvisés, et ainsi protéger les populations. Prévenir et lutter contre ces flux illicites représentent un enjeu majeur en matière de développement, comme le rappelle l'objectif de développement durable 16.4 des Nations unies, qui vise à réduire le trafic d'armes d'ici 2030



UNION EUROPEENNE

Pour tenter d'endiguer efficacement et durablement ce fléau, la communauté internationale s'est mobilisée dans le cadre de Nations unies, de l'OSCE et de nombreuses autres organisations régionales et sous-régionales. L'Union européenne et ses Etats membres contribuent activement à ces travaux. Nous soutenons pleinement le Programme d'action des Nations unies pour prévenir, éliminer et combattre les trafics illicites d'ALPC, y compris les moyens de renforcer les modalités et les procédures de coopération et d'assistance internationales, qui ont été au cœur de la 8^{ème} Réunion biennale qui s'est tenue fin juin 2022. Nous saluons en outre les travaux entrepris dans le cadre des Nations unies par le groupe d'experts à composition non limitée créé en application de la résolution 76/233.

L'assistance aux pays dont la sécurité est affectée par les trafics d'armes et qui ne disposent pas des outils de contrôle adaptés doit constituer une priorité. C'est par une coopération accrue entre l'ensemble des parties prenantes et une coordination améliorée des instruments existants, que nous pourrions lutter efficacement contre le trafic et le détournement des armes conventionnelles et de leurs munitions. En outre, il est impératif de prendre en compte les spécificités de la menace à laquelle font face les différents Etats et régions, qui bien que tous concernés par le trafic des ALPC, affrontent des défis différents.

L'Union européenne a pris la mesure de cet enjeu en accordant une priorité particulière à la lutte contre le trafic d'armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux. La France et l'Allemagne sont notamment à l'initiative d'une Feuille de route, désormais reprise par l'Union européenne, visant à renforcer et coordonner les actions engagées dans ce domaine. Cette initiative, lancée fin décembre 2017, est un succès car elle est parvenue à mobiliser davantage les pays et organisations de la région sur ce sujet. Elle illustre le rôle que joue la coopération régionale en faveur du renforcement de la sécurité. 33 projets sont en cours, représentant 54 millions d'euros.



UNION EUROPEENNE

Cette initiative répondait à l'urgence de renforcer la lutte contre les trafics d'ALPC dans la région. La stratégie pluridisciplinaire que requiert la feuille de route implique une participation de toutes les organisations et de l'ensemble des acteurs pouvant apporter leur expertise et expérience dans leurs domaines de compétence.

Nous saluons la contribution significative apportée par l'OSCE, à l'instar de plusieurs organisations et donateurs internationaux, et cela dans des domaines cruciaux pour l'efficacité des politiques des Etats (capacités cynophiles, désactivation des ALPC, destruction des surplus et gestion des stocks, sensibilisation du public et appui aux collectes des armes). L'OSCE a connu de grands succès en ce qui concerne les ALPC mais les efforts doivent être poursuivis et intensifiés pour tenir compte des nouveaux défis nés de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine mais aussi de la situation en Asie centrale.

La circulation illicite des ALPC est une menace pour notre sécurité à tous, c'est pourquoi nous soutenons la continuation des projets d'assistance mis en œuvre par le Centre de prévention des conflits et par les missions de terrain. En outre, nous soutenons les efforts et l'engagement de nombreux États participants de l'OSCE pour développer, réviser, ou adapter aux circonstances actuelles les cadres normatifs, guides pratiques et mécanismes d'assistance de l'OSCE.

Les armes légères jouent un rôle significatif dans la violence contre les femmes, notamment dans les féminicides. En même temps, les femmes peuvent contribuer efficacement à la sensibilisation et à l'éducation des communautés par rapport aux dangers associés aux ALPC. Par conséquent et conformément à la décision ministérielle 10/17, l'intégration de la dimension de genre dans le contrôle des ALPC est essentielle, aussi pour garantir son efficacité. Ainsi, L'UE soutient tous les efforts permettant d'améliorer l'inclusion et la participation pleine, égale et substantielle des femmes dans ce domaine, comme le OSCE-UNODA Scholarship for Peace and Security.



UNION EUROPEENNE

La lutte contre le trafic d'armes légères et de petit calibre nécessite une vision globale, qui prenne en compte une grande diversité de problématiques. L'Union européenne accueille avec le plus grand intérêt cette discussion et demeure pleinement engagée sur le sujet.

Je vous remercie.

La Macédoine du Nord*, le Monténégro*, l'Albanie*, l'Ukraine, la République de Moldavie, la Bosnie-Herzégovine* et la Serbie*, pays candidats ; la Géorgie pays candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La Macédoine du Nord, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.
